

Conformément aux directives aux entraîneurs - article 13 et 14 - les absences de l'entraîneur principal/entraîneur-assistant, engagés dans les championnats nationaux et/ou compétitions Jeunesse nationales, doivent être signalées à Swiss Basketball dans les meilleurs délais, au moyen de ce document.

Nom et prénom de l'entraîneur / entraîneur assistant :

Numéro de licence :

Club / Équipe :

Ligue :

Date du match :

Adversaire :

Motif de l'absence :

.....

.....

Remplacé par :

Nom et prénom :

Numéro de licence :

Date et Signature :